

SESSIONI URDINARIA DI U 2021

RIUNIONI DI U 21 DI GHJINNAGHJU DI U 2021

N° 2021 /M2/35

**QUISTIONI URALI DIPUSITATA DA ALEXANDRA BISCHOFF A NOMU DI U GRUPPU
GHJUVENTU NAZIUNALISTA, A L'ATTINZIONI DI U SGIO PRISIDENTI DI U
CUNSIGLIU ESECUTIVU**

Monsieur le Président du Conseil exécutif,

Le taux de pauvreté en Corse ne cesse d'augmenter avec 1 personne sur 5 vivant en dessous du seuil de pauvreté et une hausse de 10,3 % du nombre de demandeurs d'emploi enregistrée au mois de mai 2020. Toutes les strates de la société se retrouvent touchées.

De nombreux étudiants doivent faire face aux conséquences de la crise sanitaire et depuis la rentrée 2020 à l'Université de Corse, un nombre important ont basculé dans la pauvreté, malgré les 20 mesures et un plan d'actions innovantes et du Schéma d'Aide à la Réussite et à la Vie Etudiante 2019-2023. En effet, le premier confinement et la saison estivale n'ont pas permis aux étudiants de travailler pour financer leur année universitaire. De plus, certains emplois étudiants ont dû être supprimés. Face à ce contexte, les jeunes diplômés se retrouvent également confrontés à de nombreuses difficultés pour trouver un emploi.

L'accompagnement des jeunes vers l'emploi est une priorité.

Au cours de la session du 6 février 2020 je proposais, à travers une motion relative à l'insertion professionnelle, un recensement afin de déterminer les besoins des jeunes éloignés du marché de l'emploi ainsi qu'un renforcement de la politique de la Collectivité en réfléchissant sur l'ajustement des pratiques d'intervention et des politiques publiques. Je citais également certains dispositifs novateurs appliqués dans d'autres pays d'Europe.

La crise sanitaire liée à la Covid-19 n'a pas arrangé la situation de l'emploi et le peuple corse dans sa globalité se retrouve ainsi gravement impacté dans de multiples secteurs professionnels. Il est aujourd'hui fondamental d'améliorer cette situation.

La Collectivité de Corse exerce les compétences en matière de formation, d'apprentissage, d'insertion professionnelle, d'éducation et de développement économique.

Plusieurs mesures ont été prises ces dernières années afin de lutter contre la pauvreté et favoriser l'emploi. Le 23 mai 2019 était adoptée par l'Assemblée de Corse la charte pour l'emploi local, permettant d'inciter au recrutement local afin d'agir sur la diminution du taux de chômage des corses et la réduction des phénomènes de précarité croissants. (Une charte contestée et jugée « discriminatoire » comme nous le savons par le Préfet et la Direccte alors qu'un même principe était appliqué à Paris ainsi qu'à l'île de la Réunion.)

Le transfert de la compétence emploi à la Collectivité de Corse permettrait de garantir l'efficacité des politiques mises en œuvre, adaptées aux réalités de la Corse.

De plus, la loi relative à la « Nouvelle Organisation Territoriale de la République » (NOTRe) a fait de la Collectivité de Corse l'institution chargée du pilotage de la politique économique et de l'emploi.

Pour rappel, une délibération de l'Assemblée de Corse (n°16/066 du 11 mars 2016) portait adoption d'une motion dans laquelle l'Assemblée de Corse a approuvé le principe d'un transfert à la Collectivité Territoriale de Corse des compétences relatives au service public de l'emploi en matière de formation, d'accompagnement et d'insertion des demandeurs d'emplois. Une question orale déposée par le groupe Corsica Libera le 23 février 2017 vous demandait de faire un point sur l'état d'avancement des négociations avec le gouvernement sur le transfert du service public de l'emploi, l'ensemble du Conseil exécutif s'était alors déclaré entièrement mobilisé pour le transfert du service public de l'emploi. Le 14 février 2020, le groupe Corsica Libera déposait une motion demandant la candidature de la Corse à l'expérimentation pour un pilotage de l'action de Pôle Emploi dans le domaine de la formation professionnelle, ainsi que le transfert de la compétence « Emploi » à la Collectivité de Corse.

Au vu de l'impact de la crise sanitaire sur notre économie et sur le secteur de l'emploi, il nous faut agir et trouver des solutions afin de répondre au mieux aux besoins de l'ensemble de la population. Pourriez-vous, Monsieur le Président, nous indiquer les avancées sur la politique de l'emploi ainsi que les actions qui peuvent être engagées ?
Je vous remercie.